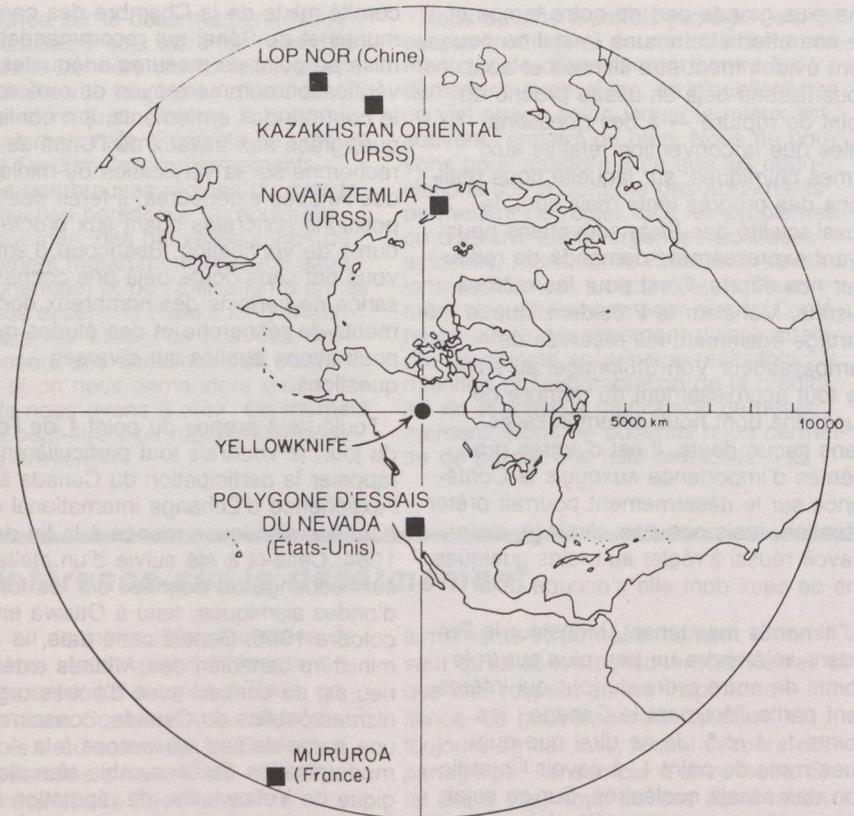


extra-atmosphérique. Il incombe aux deux grandes puissances spatiales de maintenir entre elles des rapports stables et disciplinés, dans leur intérêt propre comme dans celui du reste du monde. Nous qui œuvrons dans l'arène multilatérale ne devons pas l'oublier. C'est pourquoi ma délégation a insisté sur la nécessité de bien s'assurer que nos travaux, loin de nuire à la stabilité, la favorisent et que nos négociations s'harmonisent avec les négociations bilatérales qui se déroulent entre les deux grandes puissances spatiales.

Nous devons également nous pencher sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. Jusqu'à une date récente, les deux grandes puissances spatiales dominaient complètement ce domaine. Elles y ont affecté d'énormes ressources et elles ont mis au point des techniques d'avant-garde en vue de préserver leurs relations stratégiques, comme je viens de le mentionner. La situation change toutefois de jour en jour. L'un des défis que devra relever le milieu multilatéral du désarmement sera non seulement d'exploiter à bon escient les nouvelles techniques spatiales mais, ce qui importe plus encore, de convenir de ce qu'il faut entendre par « bon escient ».

En rapportant cela, Monsieur le Président, j'avais pour but de souligner qu'à notre avis le Comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique devrait s'intéresser davantage aux structures fondamentales relatives à l'utilisation de l'espace, à savoir : renforcer le régime actuel, s'entendre sur une définition des termes clés, clarifier la question de la stabilité et, de manière générale, asseoir sur de solides bases nos travaux des années à venir. J'irais jusqu'à dire que c'est un domaine où les efforts multilatéraux peuvent être particulièrement pertinents.

Ce plaidoyer en faveur d'une clarification des paramètres essentiels de notre travail ne signifie pas que le Comité spécial, une fois créé, ne devrait pas également porter son attention sur des questions précises. Dans ce contexte, le Canada reste convaincu, en ce qui concerne la Convention sur l'immatriculation, que si les parties fournissaient des renseignements plus actuels et plus précis sur les fonctions des satellites qu'elles lancent — et notamment sur leur rôle civil, militaire ou mixte — elles contribueraient ainsi à renforcer la confiance.



Carte des polygones d'essais nucléaires. L'ensemble sismologique de Yellowknife est situé dans un rayon de 10 000 km de tous les principaux polygones d'essais d'explosions nucléaires souterraines.

Monsieur le Président, en sa qualité de membre de la Conférence sur le désarmement que la réalisation de progrès dans ce domaine intéresse tout particulièrement et, par surcroît, en tant que coordonnateur du groupe des pays occidentaux pour cette année, le Canada espérait qu'il serait possible pour une fois de limiter au minimum les querelles de procédure en ce qui concerne la création d'un Comité spécial. Ce ne fut pas tout à fait le cas, mais ma délégation est prête à considérer l'attention portée au point 5 de notre ordre du jour comme un signe positif de notre désir commun de nous pencher sérieusement sur ce que comporte la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et, par nos travaux collectifs, de réaliser des progrès dans ce sens.

Avant de passer à un autre sujet, j'aimerais informer les participants que notre Unité de recherche sur la vérification a déjà réuni en un volume le texte des interventions sur l'espace extra-atmosphérique de la session de 1988, accompagné de tous les documents de travail publiés à ce sujet. Le Secrétariat devrait distribuer sous peu ce recueil qui

constituera, nous l'espérons, un instrument de travail utile et un document de référence pour nos futurs travaux.

Permettez-moi enfin, Monsieur le Président, d'aborder le quatrième sujet à l'ordre du jour, soit les armes chimiques. Nous avons aussi des documents à diffuser sur cette question et nous espérons qu'ils se révéleront utiles. L'un de ces documents, premier numéro d'une nouvelle série d'études que nous comptons publier sur la vérification du contrôle des armements, a pour titre « Garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique : observations sur les leçons applicables à la vérification découlant d'une convention sur les armes chimiques ». Ces études, qui paraîtront régulièrement, s'adressent surtout à des spécialistes. Elles exposeront les résultats de certains travaux de recherche indépendants entrepris dans le cadre de notre Programme de recherche sur la vérification, exprimant donc les opinions de leurs auteurs et pas nécessairement celles du gouvernement canadien. Le deuxième jeu de documents que nous nous proposons de distribuer est un recueil en trois volumes des déclarations et documents sur les